



**Vivre
et faire vivre
un projet
„musique
et handicap“**

Sommaire

Une journée professionnelle pour vivre et faire vivre un projet « <i>musique et handicap</i> »	p. 3
Un contexte qui évolue vers un accès à la culture pour tous	p. 4
Présentation de trois projets « <i>musique et handicap</i> »	p. 5
Réussir un projet « <i>musique et handicap</i> »	p. 10
Contacts	p. 14
Remerciements	p. 15

Information

Le 1^{er} janvier 2018, Mission Voix Alsace devient Cadence, pôle musical régional.

Publication : décembre 2017

Une journée professionnelle pour vivre et faire vivre un projet « musique et handicap »

Organisée par Mission Voix Alsace et l'association MESH (Musique Et Situations de Handicap), une journée professionnelle a rassemblé une quarantaine de participants, lundi 9 octobre 2017 au CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) de Sélestat, autour du thème « *Vivre et faire vivre un projet musical* ». Musiciens, chanteurs, professeurs et directeurs de structures musicales, professionnels du champ du handicap, étudiants du CFMI, responsables associatifs et chargés de mission des collectivités territoriales ont pu se rencontrer pour partager leurs expériences et mener une réflexion collective sur des projets associant musique et handicap : quels métiers, quels rôles, quelles compétences, quels partenariats ?

Conçue dans une démarche collaborative, cette journée a été l'occasion de vérifier l'importance

d'une mobilisation multi-partenaire, clé du succès d'un projet « *musique et handicap* ». L'ensemble des acteurs, qu'ils soient financeurs, organisateurs, personnes ressources ou participants, constituent chacun un maillon du « *vivre et faire vivre un projet musique et handicap* », par les énergies mises en synergie, les dynamiques relationnelles et les interactions mises en mouvement. La notion de projet résonne pour chacun à des niveaux différents, en fonction de son positionnement professionnel et de ses propres représentations : projet culturel, projet pédagogique, projet professionnel, projet de vie des personnes en situation de handicap, projet individuel, projet de groupe, projet artistique, projet d'établissement, projet citoyen, projet politique... Tous contribuent à développer l'accessibilité et à améliorer l'accompagnement de la personne en situation de handicap dans sa pratique musicale.

Pôle musical régional, Mission Voix Alsace s'est engagée depuis 2009 dans le développement d'actions « *musique et handicap* », suite à la signature de la charte du Réseau national musique et handicap : création d'ateliers de pratique musicale inclusifs, formations professionnelles...

L'association MESH œuvre pour étudier, promouvoir et développer l'intégration culturelle des personnes en situation de handicap, et favoriser leur accès aux pratiques artistiques, notamment à la pratique musicale.

La journée professionnelle du 9 octobre 2017 s'inscrit dans le cadre de l'opération « *pratiques musicales et handicaps* » portée par Mission Voix Alsace et cofinancée par l'Union européenne, via le Fonds social européen.

Un contexte qui évolue vers un accès à la culture pour tous



Marie-Claude Valette et Magali Viallefond

Longtemps difficile pour les personnes en situation de handicap, l'accès à la culture et à la musique se démocratise progressivement au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire et des mentalités. Dès 1948, la Déclaration universelle des droits de l'Homme stipulait, dans son article 27, que *« toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent »*. *« Pour autant, les difficultés d'accès ont perduré avant que la Déclaration universelle des droits des personnes handicapées de l'ONU (1975), la convention internationale des Nations unies (2008), et surtout la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (2005) ne viennent mettre les personnes en situation de handicap sur le devant de la scène, culturelle notamment »* explique Magali Viallefond, présidente de MESH.

« En France, beaucoup de choses se passent, il y a des initiatives éparpillées,

peu connues, souligne Marie-Claude Valette, présidente du Réseau national musique et handicap (RNMH). Le RNMH a mis en place une charte, signée par de nombreux partenaires, pour favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux arts et notamment à la musique. Il faut faire connaître les actions réalisées et mettre les acteurs en relation, comme participe à le faire cette journée professionnelle ».

« Les missions d'un département concernant la culture et le handicap visent à créer une dynamique vers la culture pour tous, témoigne Emilie Ivandekics, vice-présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, déléguée au handicap. Avec la direction de l'action culturelle et les maisons départementales pour les personnes handicapées, il faut absolument travailler en transversalité, ouvrir la culture vers le handicap et inversement. Ce travail doit être mené dans le cadre du schéma départemental des personnes handicapées et du schéma départemental des enseignements artistiques. Le handicap, il faut l'inclure partout. Il faut travailler avec les partenaires : l'éducation nationale, les mairies, les associations qui connaissent bien le territoire. Il faut valoriser ces actions. Le politique doit faire levier en bougeant les murs, en les fracassant même, si nécessaire ! Il reste beaucoup de travail à faire, il faut insister, passer par les fenêtres, faire changer les mentalités. »

Présentation de trois projets « musique et handicap »

Projet « musique et handicap » au conservatoire de Clamart

Ateliers de pratique musicale pour des enfants et adolescents : trois ateliers de douze élèves dédiés à des ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et quatre « ateliers d'intégration » mixtes handi-valides (groupes de six à huit élèves).

Projet présenté par **Antonio Chisvert**, professeur de musique au Conservatoire à rayonnement départemental Henri Dutilleux de Clamart (92).

Objectif

« Le plus important : que ces élèves fassent de la musique. C'est un moyen de communication pour ces enfants qui sont souvent assez isolés. Nous utilisons des jeux musicaux pour leur permettre d'entrer en contact les uns avec les autres ».

Origine du projet

« Le projet est né et a été porté pendant des années par une déléguée à la culture de Clamart qui a un enfant musicien amateur en situation de handicap. Un appel aux professeurs du conservatoire a été lancé et j'ai répondu positivement. »

Organisation des ateliers

« Nous avons commencé par des cours individuels, qui ne fonctionnaient pas bien. Nous avons poursuivi avec un cours collectif, qui a tout de suite beaucoup mieux marché. L'accès aux instruments était alors assez limité, on faisait beaucoup d'écoutes musicales et d'histoires autour de la musique. Un deuxième groupe a été créé, destiné aux adolescents, pour éviter les écarts d'âge trop importants.



Antonio Chisvert

Il y a désormais sept ateliers par semaine animés par mes soins, d'une durée d'1h30 chacun et qui se déroulent au sein du conservatoire. Nous sommes installés dans la salle de percussion à côté de la réserve, ce qui permet de choisir et d'essayer tous les types d'instruments.

J'ai pu me former sur le terrain et avec des ateliers portés par MESH qui sont très utiles. Le soutien des enseignants des classes ULIS de la ville a aussi été très important. Ils sont impliqués dans les ateliers et riches en ressources pédagogiques. Le travail mené dans les ateliers est ainsi poursuivi en classe. »

Déroulement des ateliers

« La mise en place se fait via une mise en condition physique, de la relaxation... Chacun choisit un instrument, certains changent souvent, d'autres se fixent sur un seul instrument. Nous faisons de l'improvisation non dirigée, les élèves s'écoutent et improvisent autour d'un motif ou d'un rythme lancé par l'un d'entre eux. Ce que l'on voit est aussi important que ce que l'on entend. Il est



essentiel de bien se regarder. Les gestes sont très importants et accentués pour que tout le monde les perçoive bien. Nous travaillons autour de thèmes comme « la mer » et proposons des mini-concerts devant les parents, mais également un concert de fin d'année. »

Bilan

« Nous faisons toujours un tour de table à la fin, pour commenter ce qui a été fait. Pour l'évaluation, un commentaire pédagogique est rédigé deux fois par an. Les ateliers deviennent de plus en plus mixtes, avec la participation des parents et familles mais également du public du conservatoire. Des collègues viennent participer de temps en temps, envoient des élèves et nous nous sentons bien intégrés et soutenus par l'institution. »

Projet « atelier musique » au CAAHM de l'ARSEA à Strasbourg

Ateliers musique pour les adultes au Centre d'accueil pour adultes handicapés mentaux (CAAHM) de l'Association régionale spécialisée d'action sociale d'éducation et d'animation (ARSEA) (67)

Projet présenté par **Alain Hildenbrand**, éducateur spécialisé au CAAHM de l'ARSEA

Objectif

« Amener ces adultes handicapés mentaux à découvrir la musique et à présenter leur travail à un public. »

Origine du projet

« Le projet est né en 2007 d'un souhait commun du CAAHM et de l'école de musique de l'ARES (centre socio-culturel de l'Esplanade à Strasbourg). Il y avait un besoin à combler et nous avons collaboré pour monter des binômes éducatifs composés d'un professeur de



Alain Hildenbrand

musique et d'un éducateur, qui ont pu suivre des stages pour se former. »

Organisation des ateliers

« Nous avons deux groupes de huit à dix personnes maximum, uniquement des volontaires, qui sont libres de venir et de partir quand ils le souhaitent, même si nous les encourageons à le faire plutôt en début ou en fin d'année. Nous souhaiterions faire participer tous les résidents mais certains refusent de venir alors que d'autres veulent tellement venir qu'ils s'invitent !

Il y a deux ateliers distincts qui font des choses différentes et se réunissent chacun une fois par semaine. Ils sont encadrés par des binômes professeur de musique – éducateur, qui amènent leurs univers musicaux et peuvent conduire à des changements de style en cas de changement de personnes. »

Déroulement des ateliers

« Le travail commence par une base : le silence. Il est difficile à obtenir et à travailler mais c'est ce qui permet l'écoute. Nous travaillons avec des percussions sur une formule rythmique, sur laquelle se superposent les propositions des participants, installés en cercle.

Nous travaillons également l'intensité sonore en démarrant par des « petits » sons qui vont grandir : l'un commence, les autres le suivent en entrant chacun à leur tour. On peut s'arrêter, reprendre. Nous les laissons s'exprimer au maximum, il leur est difficile de lâcher prise et de sortir de leur carcan. Difficile, mais pas impossible. Cela prend surtout beaucoup de temps : une année est presque trop courte, il faut deux-trois ans pour observer des



résultats. Pour nous, les faire chanter est bien plus compliqué que la pratique instrumentale. Ils angoissent beaucoup plus et le chant génère davantage de stress. »

Bilan

« Le bénéfice de ces ateliers pour les résidents est indiscutable, ils pratiquent la musique, s'écoutent les uns les autres, travaillent ensemble... Les ateliers font travailler la concentration et la motricité fine et nous permettent aussi de travailler sur des points précis du projet individuel de chaque résident. Ces ateliers ont une place reconnue au sein de l'établissement et même en-dehors. Le reste de l'équipe du centre aide beaucoup, certains viennent nous voir avec leurs groupes de résidents. Les autres activités sont aménagées en fonction de nos ateliers musique, qui font beaucoup de bruit, cela nécessite une coordination avec les collègues. Nous tenons à ce que les groupes puissent se produire en dehors de l'établissement comme nous avons déjà pu le faire au Musée d'art moderne de Strasbourg. Des projets en collaboration ont aussi été menés avec un groupe de danseurs handi-valides et des choristes. Pour réussir tout ça, la capacité d'adaptation des encadrants est essentielle. »

Projet « bulles de sons » avec Mission Voix Alsace

Atelier musical inclusif accueillant 40 personnes, en situation de handicap et valides, à la Vill'A à Illkirch-Graffenstaden (67)

Projet présenté par **Martine Weiss** (MW), assistante spécialisée d'éducation artistique, **Isabelle Humbert** (IH) chargée de gestion et de développement de projet à Mission Voix Alsace et **Hélène Metz** (HM), accompagnatrice au Foyer d'accueil médicalisé Léonard Singer de Holtzheim.

Objectif

« L'objectif, c'est que les participants soient heureux, qu'ils puissent pratiquer la musique, moyen d'expression et de partage, hors de leur structure d'accueil, dans une maison de la musique. » MW

Origine du projet

« La musique et le handicap sont un axe fort de l'action de Mission Voix Alsace et cet atelier est né à l'automne 2016 d'une volonté de monter un projet inclusif qui mixe les publics. » IH

Organisation des ateliers

« Les séances, d'une durée d'1h30 et qui ont lieu tous les 15 jours, associent pratique vocale et instrumentale. La voix ne nécessite pas de matériel ; les instruments sont des percussions, un moyen simple pour apprendre à utiliser des instruments de musique. Ils sont mis à disposition par la Vill'A, maison d'enseignement et de pratique des arts.

Les ateliers se déroulant hors des structures d'accueil des personnes en situation de handicap, le transport est un élément important et pas forcément simple à mettre en place, mais cela en vaut la peine. Les ateliers sont encadrés par deux formateurs professionnels (l'un travaillant l'aspect vocal, l'autre l'aspect



Isabelle Humbert, Hélène Metz et Martine Weiss

rythmique), et par des éducatrices ou accompagnants, dont l'engagement dans le projet est un facteur de réussite. Par ailleurs, les formations proposées par Mission Voix Alsace et MESH sont très instructives et donnent énormément d'outils. » IH - MW

Déroulement des ateliers

« Nous effectuons d'abord des exercices corporels et de mise en voix. Nous scindons ensuite le groupe en deux, pour travailler d'un côté la voix et de l'autre les instruments avant de réunir les deux groupes. Le choix des chants est fait pour plaire aux participants. Ce sont des chants accessibles, comme des mélodies à l'unisson ou des canons à deux voix. Il faut prendre le temps de s'écouter et être capable de s'adapter aux personnes qu'on a en face de nous. Au fur et à

mesure on entend qu'il y a des voix, des gens qui ont des choses à dire ; il faut savoir repérer cela et rebondir. D'autres personnes ont l'air de ne pas participer, cela peut être troublant mais il ne faut pas s'arrêter à ça. Il faut appréhender le groupe dans son ensemble et savoir que tout cela prend du temps. On finit par connaître les participants, on échange avec les référents. Les progrès ne sont pas forcément visibles, c'est aussi un cheminement intérieur. Quand une personne finit par sourire et même par chanter, on sait qu'on a réussi à la toucher et ce sont de très bons moments. Quand ils chantent en dehors des séances, l'objectif est pleinement atteint. Pour autant, le niveau d'exigence et la qualité n'ont pas à être sacrifiés, il faut rester exigeant, cela a permis de donner un premier concert de belle qualité. » MW

Bilan

« Ce projet est innovant, il mélange les publics et est ouvert vers l'extérieur. L'engagement constant est difficile pour certains, selon les différentes pathologies. La motivation a pu être fluctuante mais les participants étaient toujours présents et à l'heure. Le fait d'avoir un lieu et une heure bien définie est un bon repère pour eux. Le plaisir de se retrouver est né au fur et à mesure de l'avancement du projet, et de nouvelles personnes ont eu envie de rejoindre le groupe. » HM

« Ce type de projet peut se réaliser parce que les structures d'accueil sont ouvertes, accueillantes et prêtent leurs locaux. » IH



Réussir un projet

« musique et handicap »

Quels sont les éléments qui font levier dans la mise en œuvre d'un projet « *musique et handicap* » ? Quels sont les facteurs qui contribuent à sa réussite, quelle(s) que soi(en)t la ou les structure(s) porteuse(s) ?

Vous trouverez ci-après des préconisations, conseils et éléments importants à prendre en compte pour mettre en place un projet, issus des réflexions de la journée du 9 octobre 2017. Non exhaustifs, ils ont pour ambition de donner des clés à quiconque souhaiterait se lancer dans un projet « *musique et handicap* ».

Faire naître et concrétiser un projet

- Pour réussir un projet, pas de secret, il faut déjà en avoir un ! Chorale inclusive, ateliers instrumentaux, initiation à la musique... L'idée de départ peut naître de différentes façons : d'une demande d'une ou d'un groupe de personnes en situation de handicap, d'un besoin identifié par une structure médico-sociale ou une association, d'une volonté portée par un acteur qui a identifié un potentiel à exploiter, ou simplement de l'envie de faire découvrir et partager la pratique vocale et/ou instrumentale à un public qui en est bien souvent éloigné.
- Affiner cette idée de départ, la faire mûrir pour s'assurer de sa faisabilité, en étudiant les projets similaires déjà mis en place, en consultant sa hiérarchie, ses collègues et des professionnels du champ du handicap et de la musique, des personnes ressources qui peuvent devenir des partenaires.
- Ne pas rester seul avec son projet, mais constituer une équipe.
- Se poser les bonnes questions : faut-il mettre en place un atelier spécifique ou bien mixer les publics ? Quelles sont les situations de handicap des personnes que l'on souhaite accueillir ? Comment mettre matériellement en œuvre le projet ? De quels outils aurons-nous besoin ?
- Constituer un réseau de partenaires compétents et complémentaires est indispensable à la réussite d'un projet. En échangeant avec ces partenaires, les idées émergent et les projets s'affinent. En croisant les disciplines, on peut trouver des réponses adaptées. En constituant un réseau, on fait parler de son projet et on peut plus facilement toucher les futurs participants et intervenants.

- Communiquer en amont du projet est important, dans un champ à évaluer en fonction de la nature et de la portée du projet.
- Définir des objectifs, préparer un dossier bien ficelé, ces éléments seront essentiels pour convaincre les décideurs et financeurs.
- Être conscient qu'à moyens constants et dans un contexte difficile, une action pourrait être réalisée au détriment d'autres.
- « Utiliser » le fait qu'un projet labellisé Handicap puisse attirer l'attention des élus et des décideurs. Ne pas oublier les possibilités de mécénat et entreprendre des démarches dans ce sens.
- Se former auprès de professionnels pour pouvoir agir de façon adaptée auprès d'un public handicapé. Bien connaître les deux champs d'action, celui de la musique et celui du handicap.

Genèse du projet

Titre du projet :

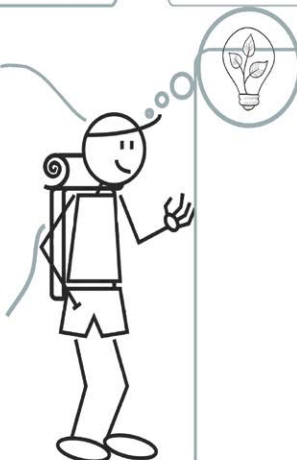
Durée et forme du projet :

Nombre de personnes concernées ?
Y a-t-il des critères d'inscription ?

Qui suis-je (mon métier / statut, mon cadre d'exercice, ...) ?

Mes bagages et compétences :

Ce qui m'a conduit au projet (envies / désirs, objectifs, opportunités, rencontres, ...) :



Faire vivre le projet

- Bien choisir le lieu et le moment des actions en concertation avec la structure porteuse. Le temps est en effet limité dans les établissements et les emplois du temps sont généralement déjà bien remplis. Une organisation claire en amont est indispensable, surtout si des déplacements sont nécessaires.
- Communiquer, faire connaître son action aux participants potentiels. Une communication de proximité doit inciter les participants à pousser les portes.
- Tenir compte des différences entre les handicaps mais aussi entre les participants, adapter les contenus et la manière de les transmettre. La capacité d'adaptation et la créativité sont des clés pour que les projets fonctionnent.
- Permettre l'expression des besoins de chacun, être à l'écoute. Appréhender les participants comme des acteurs actifs du projet, qui peuvent le faire évoluer. Il faut se faire confiance et faire confiance.
- Sortir des schémas classiques : les notions de temps et d'objectifs à atteindre ne sont pas les mêmes. S'inscrire dans un temps long.
- Trouver une manière de valoriser les progrès.
- Impliquer les parents, dans le cas d'actions avec des enfants, est important. Ils doivent être parties prenantes du projet.
- Permettre aux participants de se produire devant un public, faire sortir le projet des murs et ne pas hésiter à croiser les disciplines et les publics.

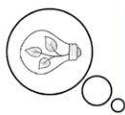
Évaluer le projet

- Évaluer le projet, en dégager les points positifs et négatifs. Repérer les éléments qui fonctionnent et ce qui marche moins bien est important pour pérenniser l'action.
- S'adapter, être capable de faire évoluer son idée et son projet.
- Rendre le projet et ses résultats visibles, pour en montrer l'utilité et ainsi inciter les responsables politiques à s'emparer de ces sujets.

A toutes les étapes, la motivation et l'énergie des porteurs du projet font la différence et permettent de surmonter les blocages, d'entraîner un réseau autour de soi, d'intéresser au projet. La ténacité et la capacité d'adaptation de personnes motivées peuvent faire la différence !

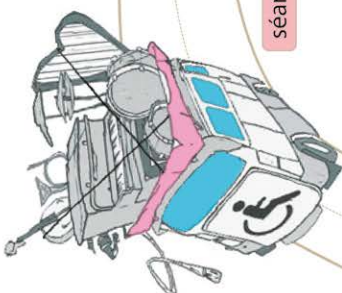
FORCES de nos PROJETS

Leviers, ressources, créativité



Après l'arrivée

Finalité - but



séance 4

point d'étape

séance 5

séance 3

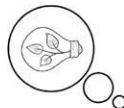
séance 2

séance 1

Les acteurs :
- conducteur
- acteurs
- autres

L'action musicale :
- objectifs
- démarches
- contenus

Les moyens :
- temps
- finances
- espaces
- matériels
- ressources externes



Départ du projet

Avant le départ, genèse

Journée professionnelle «Vivre et faire vivre un projet musical» - Lundi 9 octobre 2017 au CPM de Sélestat - Organisée par Mission Voix Alsace et MESJ - Cette journée fait partie de l'opération «pratiques musicales et handiapps» cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds social européen.

Contacts



Cadence, pôle musical régional

Pôle régional de ressources au service de la musique et des pratiques en amateur, Cadence a pour objectif de développer et valoriser les activités musicales sous toutes leurs formes et pour tous les publics. Dans un esprit d'ouverture et de développement, Cadence se fixe comme thématiques prioritaires : l'articulation entre éducation artistique et culturelle, enseignement et pratiques musicales, la structuration culturelle des territoires, la prise en compte des questions d'emploi, de métier, la renouvellement des répertoires, patrimoine et création, l'accompagnement de tous les publics dans les pratiques.

2, rue Baldung Grien – 67000 Strasbourg. 03 88 23 40 80

contact@cadence-musique.fr – www.cadence-musique.fr



MESH

Depuis 1984, l'association MESH (Musique Et Situations de Handicap) œuvre pour étudier, promouvoir et développer l'intégration culturelle des personnes en situation de handicap, et favoriser leur accès aux pratiques artistiques, notamment à la pratique musicale.

MESH mène ses actions suivant quatre grands pôles : centre-ressource, encadrement d'ateliers de musique adaptés aux publics handicapés, formations (pour les professionnels de la culture, du médico-social et de l'Education Nationale), recherches-actions pour la mise en œuvre de nouveaux outils et dispositifs pédagogiques au service de l'accessibilité musicale.

9, rue Notre Dame - 95160 Montmorency. 01 74 30 35 26

mesh@mesh.asso.fr – www.mesh.asso.fr



RNMH

Le Réseau National Musique et Handicap est une association dont l'objet est de favoriser l'accès à l'art, la culture et notamment à la musique pour les personnes en situation de handicap par la mise en lien des acteurs du territoire national, signataires de la charte « *Musique et handicap* ».

Le RNMH organise des rencontres nationales thématiques tous les deux ans.

11 rue Jules Verne - 44700 Orvault. 06 43 56 92 95

www.musique-handicap.fr

Remerciements

Conception de la journée et de la publication :

Denis Haberkorn (Mission Voix Alsace - Cadence)

Emeline Hourcade (MESH)

Isabelle Humbert (Mission Voix Alsace - Cadence)

Magali Viallefond (MESH)

Intervenants :

Antonio Chisvert (CRD Clamart)

Alain Hildenbrand (ARSEA Strasbourg)

Denis Haberkorn (Mission Voix Alsace - Cadence)

Emeline Hourcade (MESH)

Isabelle Humbert (Mission Voix Alsace - Cadence)

Emilie Ivandekics (Département du Val d'Oise)

Anne-Marie Jean (Mission Voix Alsace - Cadence)

Sophie Marest (CFMI Sélestat)

Hélène Metz (FAM Leonard Singer Holtzheim)

Marie-Claude Valette (RNMH)

Magali Viallefond (MESH)

Martine Weiss (Mission Voix Alsace - Cadence)

Rédaction :

Simon Haberkorn

Photos :

Pauline Meyer (Mission Voix Alsace - Cadence)

Mise en page :

Estelle Tritschler (FSMA - Cadence)

Cette publication est éditée dans le cadre de l'opération « pratiques musicales et handicaps » portée par Mission Voix Alsace devenue Cadence, et cofinancée par l'Union européenne via le Fonds social européen.

Plus d'informations, liens, contenu sur

www.cadence-musique.fr

www.mesh.asso.fr

www.musique-handicap.fr

